



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# **Rapport annuel 2011**

## **du Conseil fédéral sur la participation de la Suisse au Conseil de partenariat euro-atlantique et au Partenariat pour la paix**

---

**Berne, le 25 avril 2012**

## Table des matières

<b>1. Aperçu</b>	<b>3</b>
<b>2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA)</b>	<b>5</b>
2.1 Rencontre des ministres de la défense	5
2.2 Rencontre des chefs d'armée	5
2.3 Consultations politiques et rencontres au niveau des ambassadeurs	6
2.4 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire	6
<b>3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP)</b>	<b>7</b>
3.1 Coopération dans les domaines civils	7
3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense	7
3.1.2 Droit international humanitaire	8
3.1.3 Participation de la Suisse au Fonds d'affectation spéciale	8
3.1.4 Planification civile en cas d'urgence	9
3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises	10
3.1.6 Autres activités civiles	10
3.2 Coopération dans les domaines militaires	10
3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire	10
3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques	11
3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux	12
<b>4. Activités des centres de Genève et du Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich</b>	<b>13</b>
4.1 Centre de politique de sécurité - Genève	13
4.2 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève	13
4.3 Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich	15
<b>5. Annexe</b>	<b>17</b>
5.1 Cours d'instruction du PPP en Suisse	17
5.2 Autres manifestations	20
5.3 Finances	21
5.4 Abréviations	22
5.5 Liens	22

## 1. Aperçu

Pendant l'année sous revue, l'OTAN a traité principalement les dossiers suivants : la mise en œuvre du nouveau concept stratégique adopté en novembre 2010 et la discussion sur la réforme correspondante, les opérations de soutien à la paix en Afghanistan (ISAF) et au Kosovo (KFOR), et l'intervention en Libye (opération « Unified Protector »).

Comme les années précédentes, les opérations de soutien à la paix en Afghanistan et au Kosovo ont été au centre des consultations sur la politique de sécurité organisées dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA). De nombreux Etats membres du Partenariat régulièrement associés aux consultations et aux entretiens liés aux engagements ont participé à ces deux opérations, menées sous mandat de l'ONU et conduites par l'OTAN, aux côtés d'Etats membres de l'Alliance. Dans le cas de l'Afghanistan, la discussion a porté en particulier sur la délégation de la responsabilité en matière de sécurité aux forces de sécurité locales et sur le retrait des troupes de combat, prévu pour 2014.

En rapport avec l'insurrection en Libye en 2011, quelques Etats de l'OTAN et Etats partenaires de l'OTAN ont décidé de lancer l'opération « Unified Protector » suite à l'adoption de la Résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, afin de protéger la population civile en Libye. Cette opération a contribué à renverser le régime de Ghaddafi.

La Suisse prend part régulièrement aux consultations sur l'engagement au Kosovo où elle maintient un contingent d'environ 220 militaires et deux hélicoptères de transport avec la Swisscoy. En juin 2011, le Parlement a décidé de prolonger l'engagement de la Swisscoy jusqu'à la fin de 2014. Il a également donné la compétence au Conseil fédéral d'augmenter le contingent actuel maximal (220 militaires) de 80 militaires au plus pendant 12 mois.

Les consultations susmentionnées se sont concentrées sur la situation au Kosovo et sur le rôle futur de la KFOR, notamment dans le contexte de la réduction progressive de l'effectif des troupes au Kosovo, débutée en 2009. En mars 2011, cet effectif est passé de 10'000 à 5500 militaires environ, diminution qui a nécessité une adaptation des structures et des tâches de la force de paix. La composante « infanterie » de la mission de protection de la sécurité a été réduite au profit d'un renforcement de la surveillance et de la formation, ainsi que du développement des capacités locales. Pendant la deuxième moitié de 2011, la situation s'est détériorée dans le nord du Kosovo, ce qui a conduit à une intervention de la KFOR en tant que principal garant de la sécurité dans la région.

Dans l'ensemble, le bilan des consultations politiques en 2011 est ambivalent. D'un côté, comme en 2010 déjà, les consultations ont davantage porté sur des thèmes opérationnels concrets. D'un autre côté, le dialogue politique dans le cadre traditionnel du CPEA a encore perdu en dynamisme, notamment en regard des besoins d'opérations militaires. En raison de ces besoins justement, l'OTAN a étendu géographiquement son réseau de partenaires, p. ex. à l'espace Asie-Pacifique. Simultanément, vue l'attention accrue portée à des menaces comme la cyberdéfense ou la prolifération d'armes de destruction massive, le champ thématique des discussions s'est élargi, ce qui a renforcé l'intérêt de l'OTAN pour la coopération avec ses partenaires.

Pour l'avenir des relations entre l'OTAN et ses partenaires, il est cependant attendu que les réformes décidées conduisent à une revalorisation du dialogue politique et à une plus grande souplesse dans l'organisation des rencontres (mot-clé « formats flexibles »). Des Etats membres du Partenariat, comme la Suisse, pourraient ainsi participer davantage aux discussions sur la politique de sécurité. En outre, il n'est pas exclu que les engagements militaires en cours occupent à moyen terme une place un peu moins centrale dans l'OTAN. C'est ce qu'indiquent non seulement les annonces de retrait d'Afghanistan pour 2014 mais aussi la réduction en cours des effectifs de la KFOR.

La rencontre des ministres des affaires étrangères de l'OTAN à Berlin, en avril 2011, s'est achevée sur l'adoption de trois documents sur les partenariats, qui visent à rendre la coopération entre l'OTAN et ses partenaires à la fois plus ciblée et plus flexible (voir aussi

point 2.1). La Suisse a pu participer à l'élaboration des textes préalablement à cette rencontre et est satisfaite du résultat. Cela étant, la mise en consultation desdits textes dans le cadre de la CPEA aurait été souhaitable pour asseoir plus solidement les processus de décision. Mentionnons encore certaines réserves quant à la mise en œuvre des réformes décidées, surtout en ce qui concerne les « formats flexibles ».

La Suisse a poursuivi sa collaboration pratique au sein du Partenariat pour la paix comme de coutume. Les participations individuelles à des cours et exercices ont permis d'améliorer son interopérabilité militaire avec des Etats du Partenariat dans la perspective d'opérations de promotion de la paix et de contributions à des missions humanitaires. La Suisse continue par ailleurs d'aider certains Etats du Partenariat, avant tout dans les régions traditionnellement prioritaires, à savoir l'Europe de l'Est et du Sud-Est, le Caucase et l'espace méditerranéen, à développer des structures de sécurité et de défense démocratiques et à mettre en lieu sûr ou à détruire des munitions, des armes légères et des mines antipersonnel.

La Suisse a proposé aux Etats membres du Partenariat 25 cours d'instruction PPP, y compris les cours des centres de Genève, sur les thèmes usuels : droit international humanitaire, coopération entre organes civils et organes militaires, instruction de sous-officiers, formation à la communication, désarmement et maîtrise des armements, entraînement alpin et formation générale en matière de politique de sécurité. Ces cours sont comparables à ceux donnés les années précédentes pour leur nombre et leurs contenus.

## **2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA)**

### **2.1 Rencontre des ministres**

Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN se sont réunis en avril à Berlin pour leur traditionnelle rencontre de printemps. La Suisse a eu l'occasion au préalable de communiquer ses points de vue. Lors de la rencontre, un ensemble de trois textes sur les partenariats a été approuvé. Le premier définit la politique de l'OTAN à l'égard des Etats du Partenariat ; le deuxième simplifie l'accès aux instruments développés par l'OTAN dans le cadre de ses partenariats institutionnels et permet à un cercle élargi d'Etats d'en profiter ; le troisième constitue une refonte complète du document-cadre politico-militaire pour les opérations conduites par l'OTAN, qui avait été approuvé à Washington en 1999. Le document-cadre détermine les modalités de la coopération dans les opérations entre l'OTAN et ses Etats partenaires, surtout en ce qui concerne les processus de décision en matière d'engagement,

La Suisse est satisfaite des textes adoptés à Berlin. Ces documents confèrent à la fois plus de souplesse et de substance aux relations avec les partenaires et pourraient contribuer à faciliter les consultations au format « OTAN, plus partenaires neutres et non alliés d'Europe occidentale ». Néanmoins, la Suisse a critiqué à plusieurs reprises le processus de consultation qui a conduit à l'adoption des documents, processus qui, à son avis, n'est pas conforme aux attentes quant aux normes établies dans le cadre du Partenariat pour la paix. Elle a surtout déploré que les textes aient été approuvés avant d'avoir été traités dans une assemblée du CPEA. Par ailleurs, la mise en œuvre des réformes décidées à Berlin ne se déroule pas comme souhaité, freinée qu'elle est par la réticence de certains alliés par rapport aux « formats flexibles » et par les consultations politiques correspondantes avec les partenaires. D'ailleurs, seules deux rencontres ont été organisées « en format flexible » à ce jour, l'une sur le thème de la piraterie et l'autre sur celui de la cybersécurité (avec la participation de la Suisse).

### **2.2 Rencontre des chefs d'armée**

Le comité militaire de l'OTAN a siégé les 26 et 27 janvier 2011 au niveau des chefs d'armée et des chefs d'état-major général dans les différents formats prévus à cet effet. Le chef de l'Armée a participé aux séances dans le cadre du CPEA et dans celui des Etats mettant à disposition des troupes dans la KFOR.

Les membres de l'OTAN ont délibéré entre eux au sujet du nouveau concept stratégique, de la réforme de l'OTAN et des opérations en cours. Au chapitre des nouveautés, mentionnons un plus long entretien du secrétaire général de l'OTAN avec les chefs d'armée de l'alliance. Mentionnons également les consultations particulièrement importantes sur les deux opérations principales ISAF et KFOR avec les Etats mettant des troupes à disposition. Comme à l'accoutumée, la rencontre des chefs d'armée a donné lieu à diverses tables rondes dans d'autres formats (Etats de l'OTAN entre eux, Conseil OTAN-Russie, Commission OTAN-Ukraine, OTAN et Etats du Dialogue méditerranéen<sup>1</sup>), qui ont été autant d'occasions d'entretenir le réseau de relations et d'établir des contacts bilatéraux.

La rencontre au format CPEA a porté principalement sur les implications militaires de la décision prise lors du Sommet de Lisbonne de revitaliser les partenariats de l'OTAN avec des Etats non membres et de les aménager de manière plus cohérente. Le processus de la consultation politique au « format flexible » (28+n) sera renforcé et la collaboration pratique approfondie.

La rencontre au format KFOR a permis d'informer sur les problèmes du tracé de la frontière entre la Serbie et le Kosovo et les difficultés correspondantes, ainsi que sur la planification militaire de nouvelles réductions de troupes et adaptations de mandat.

---

<sup>1</sup> Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

### 2.3 Consultations politiques et rencontres au niveau des ambassadeurs

Pendant l'année sous revue, le chef de la mission suisse auprès de l'OTAN a participé à huit réunions convoquées par le secrétaire général au niveau des ambassadeurs. Deux ont eu lieu au format « Big Tent » avec tous les partenaires de l'OTAN (CPEA, Dialogue Méditerranée, Initiative de coopération d'Istanbul<sup>2</sup>, et *Partners around the globe*), trois au format CPEA et trois autres au format OTAN/KFOR. S'y ajoute une rencontre du SEEGROUP (South East Europe Security Cooperation Steering Group).

Les réunions *Big Tent* ont porté sur la crise libyenne ainsi que sur l'évolution des partenariats avec l'alliance. Trois documents, approuvés en avril lors de la rencontre des ministres à Berlin mais à laquelle les Etats partenaires n'étaient pas invités (voir point 2.1.), ont servi de base aux discussions. Les rencontres avec les Etats KFOR se sont déroulées en automne 2011 pour discuter des événements survenus dans le nord du Kosovo et convenir d'une marche à suivre concertée de la KFOR. En outre, en novembre 2011, le chef de la mission suisse auprès de l'OTAN a rencontré ses homologues finlandais, autrichien et suédois au Kosovo pour une visite de travail, afin de se faire une idée de la situation en matière de sécurité et des développements politiques les plus récents. Lors des rencontres au format CPEA, il a été question du processus de transition en Afghanistan, des progrès réalisés dans la mise en application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU « Femmes, paix et sécurité » dans les opérations menées par l'OTAN et de la nouvelle politique de partenariat. Enfin, la réunion du SEEGROUP a servi à discuter de la coopération dans le domaine de la sécurité entre les Etats balkaniques et l'OTAN.

De manière générale, on note une diminution du nombre de rencontres CPEA au niveau des ambassadeurs. Augmentation en revanche des rencontres entre Etats mettant des troupes à disposition au niveau des ambassadeurs et dans des sous-comités, qui voient se réunir les chefs suppléants et les conseillers politiques des différentes missions. Suite à l'initiative conjointe de l'Autriche, de la Finlande, de la Suède et de la Suisse concernant les méthodes de travail du CPEA, le *Political and Partnership Committee* du CPEA a gagné en efficacité ; il a traité les thèmes « Environnement et sécurité » (initiative de la Finlande), « Protection de civilistes » (initiative de l'Autriche) et « Entreprises privées de sécurité » (initiative de la Suisse) (voir aussi point 3.1.2).

Par ailleurs, les rencontres informelles au niveau des ambassadeurs et des suppléants au sein du groupe des partenaires neutres et non alliés d'Europe occidentale (« WEP5 » : Finlande, Irlande, Autriche, Suède et Suisse, + Malte selon le thème) sur des domaines d'intérêts communs ont été intensifiées.

### 2.4 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire

La Suisse a un représentant militaire permanent à sa mission auprès de l'OTAN, qui est membre du Comité militaire. En 2011, ce comité s'est réuni à six reprises. Au centre des discussions : des exemples pratiques pour illustrer le développement de la « Smart Defense » (défense intelligente). Il s'agit en l'occurrence d'identifier des domaines clés pour la coopération internationale, afin de mieux pouvoir prioriser les tâches.

Il a encore été question, comme d'habitude, du déroulement et du bilan des opérations de soutien à la paix menées par l'OTAN, y compris la formation et la préparation des interventions. La Suisse participe également aux discussions militaires sur la KFOR et a été à plusieurs reprises félicitée pour son engagement.

Comment pourrait-on améliorer les instruments de la coopération et l'implication des partenaires (PPP, Dialogue Méditerranée, ICI, etc.) ? La question a été posée à plusieurs reprises. Il est ressorti des discussions que les partenaires sont indispensables dans la mesure où ils peuvent fournir des prestations toujours plus appréciées par l'Alliance dans un contexte de pression financière croissante.

---

<sup>2</sup> Bahrain, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar.

### **3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP)**

#### **3.1 Coopération dans les domaines civils**

##### **3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense**

En 2011, la Suisse a poursuivi ses efforts en vue de contribuer à la réalisation du plan d'action du Partenariat pour le développement d'institutions de défense (PAP-DIB). Ce plan appuie de manière ciblée les processus de réforme de la politique de sécurité dans les Etats d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase du Sud et d'Asie centrale, le but étant de former des forces armées efficaces placées sous contrôle démocratique. La mise sur pied de structures transparentes et contrôlées démocratiquement dans le domaine de la sécurité et de la défense demeure une priorité du Partenariat. L'engagement de la Suisse dans ce domaine est axé sur le long terme afin d'assurer la durabilité des résultats. Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) est l'instrument principal avec lequel la Suisse soutient la concrétisation du PAP-DIB.

Pendant l'année sous revue, le DFAE et le DCAF ont organisé un cours et un séminaire à l'intention de délégations parlementaires du Kosovo et de Bosnie et Herzégovine, ainsi qu'une table ronde en Pologne. Depuis plusieurs années en outre, la Suisse soutient l'Ukraine dans sa réforme du secteur de la sécurité, également par l'intermédiaire du DCAF.

La Suisse a poursuivi ses efforts dans la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense. La nouvelle phase de l'initiative lancée en 2010 continue de s'appuyer sur un fonds fiduciaire co-dirigé par la Suisse, la Grande-Bretagne, la Pologne et la Norvège. Hormis cette tâche de direction, la contribution suisse porte sur quatre domaines : la mise à disposition d'un expert à plein temps au sein du groupe chargé de la mise en œuvre, responsable entre autre du développement des activités en Europe du Sud-Est, la traduction en russe du manuel du DCAF accompagné de recommandations, la mise à disposition de plusieurs experts du Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP) pour des missions de conseil et des cours de formation, ainsi que l'octroi d'une aide financière.

Dans le cadre des efforts de stabilisation de la communauté internationale en Afghanistan et de l'instauration de structures étatiques dans le pays, le DFAE a organisé, à Bakou (Azerbaïdjan), pour la deuxième fois, un cours sur les principes de l'Etat de droit et la bonne gouvernance à l'intention de membres civils du gouvernement afghan. Le cours a été mis sur pied conjointement avec le GCSP et avec le soutien de la Norvège, de la Finlande et de l'Azerbaïdjan.

Dans le contexte de l'importance stratégique croissante de l'espace méditerranéen, la Suisse s'engage depuis des années dans cette région également dans l'esprit du Partenariat pour la paix. Les événements du Printemps arabe ont conduit le Conseil fédéral à approuver un programme bilatéral spécial pour la région. Suite à cette décision, les activités suisses dans le cadre du PPP ont été réduites dans la région. Parallèlement, le DFAE a soutenu le cours annuel du GCSP sur la politique de sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en intégrant, à Berne, un module qui présentait la perspective de la Suisse sur la politique de sécurité internationale et les défis à venir au Moyen-Orient et dans le monde arabe.

Enfin, par son savoir-faire dans ce domaine, la Suisse a contribué, en 2011 également, à la réforme des académies militaires en Arménie et en Moldavie. Il s'agissait principalement d'adapter les programmes de formation pour les sous-officiers et les officiers aux exigences actuelles.

### 3.1.2 Droit international humanitaire

En 2011, la Suisse a concentré ses activités dans le domaine du droit international humanitaire sur deux thèmes. Premièrement, elle a poursuivi ses efforts pour sensibiliser le CPEA et le commandement opérationnel de l'OTAN à la mise en œuvre des règles et standards pour les entreprises militaires et de sécurité privées. Le but est que les Etats CPEA appliquent les instruments développés par la Suisse (Document de Montreux et *Code de conduite*)<sup>3</sup>, et n'emploient plus que des entreprises qui respectent ces standards. L'engagement de la Suisse a contribué à la décision de l'OTAN de rédiger une directive qui règle le recours à de telles entreprises dans des opérations de l'OTAN. Son élaboration était encore en cours à fin 2011. Cette directive aurait des effets à large échelle car elle serait valable pour tous les Etats qui participent à ces opérations, soit plus de 50 Etats sur les cinq continents.

Parallèlement, à l'occasion d'une rencontre orchestrée par la Suisse avec la Grande Bretagne et les Etats-Unis, les alliés et les partenaires du CPEA ont été informés au sujet du *Code de conduite* pour les entreprises de sécurité privées et les mesures pour sa mise en œuvre, notamment l'élaboration d'une charte concernant l'introduction de règles pour les processus de certification, d'évaluation et de traitement des recours. La rencontre a permis aux participants de prendre conscience des lacunes de l'actuelle politique de l'OTAN.

Deuxièmement, la Suisse a poursuivi son engagement qui a fait ses preuves en faveur de la formation en droit international humanitaire (cf. point 5.1).

### 3.1.3 Participation de la Suisse au Fonds d'affectation spéciale

Le Fonds d'affectation spéciale (*PfP Trust Fund*) est un mécanisme mis en place par l'OTAN pour soutenir les Etats du Partenariat dans leurs programmes de destruction des mines antipersonnel, d'armes légères, de petit calibre et de munitions conventionnelles ainsi que la sécurisation des dépôts d'armes et de munitions et la démobilisation des membres de l'armée. Depuis 2007, le programme a été étendu à la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense. La Suisse s'engage dans les projets PfP, car elle y voit un instrument lui permettant d'atteindre les objectifs de sa propre politique de désarmement.

Le projet du Fonds d'affectation spéciale PPP en Jordanie, que la Suisse codirige depuis 2007 avec l'Espagne et la Norvège, a été mené à terme avec succès en 2011. Il visait à renforcer la capacité de l'armée jordanienne dans les domaines de l'élimination des engins non explosés, de la gestion des stocks de munitions et de la destruction des munitions surnuméraires. En outre, la Suisse a fourni des appareils d'analyse (testeurs de stabilité sous vide) et formé des collaborateurs locaux à leur utilisation. Dans son rôle de codirectrice du projet, la Suisse a continué de suivre la mise en œuvre du projet de Fonds d'affectation spéciale dans le domaine de la lutte contre la corruption (cf. point 3.1.1).

Pendant l'année sous revue, la Suisse a cofinancé un projet de destruction d'armes légères et de munition en Ukraine de même qu'un projet visant à sécuriser des dépôts de munition et de destruction de munitions surnuméraires au Tadjikistan. En réponse à une demande de soutien des autorités kirghizes, la Suisse a décidé de financer une étude de

---

<sup>3</sup> Le Document de Montreux est un texte qui règle le droit applicable aux entreprises militaires et de sécurité privées opérant dans le cadre de conflits armés. Le document contient des recommandations et des instructions destinées à aider les Etats à remplir leurs obligations au travers de mesures législatives et administratives appropriées. Le Code de conduite, de portée internationale, constitue un important jalon dans la concrétisation des principes et des recommandations du Document de Montreux. Il s'adresse aux entreprises de sécurité privées et s'efforce d'étendre le champ d'application du Document de Montreux aux circonstances qui ne relèvent pas de la définition du conflit armé. Le Code de conduite sert donc à sensibiliser l'industrie. Il représente également un solide instrument pour assurer le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme dans les régions en conflit ou pour apporter d'éventuelles améliorations à la législation.



faisabilité pour un projet du Fonds d'affectation spéciale afin d'améliorer la sécurité des dépôts d'armes et de munition. Les résultats seront disponibles en 2012.

### 3.1.4 Planification civile en cas d'urgence

La Suisse, par l'intermédiaire de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et de l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays (OFAE), a poursuivi sa participation dans le domaine de la planification civile en cas d'urgence. L'objectif est de coordonner et d'harmoniser les plans d'action, les compétences et les capacités des pays membres de l'OTAN et de leurs partenaires, ainsi que d'utiliser au mieux les ressources civiles lors des engagements d'aide en cas de catastrophe. Le domaine de la planification civile en cas d'urgence est dirigé par le Comité des plans d'urgence dans le domaine civil (*Civil Emergency Planning Committee [CEPC]*). Dans le cadre du CEPC, la Suisse soutient différentes priorités et activités.

La réorientation stratégique de l'OTAN influe également sur la planification civile en cas d'urgence, surtout en ce qui concerne la maîtrise (civile et militaire) de catastrophes au niveau international. L'Alliance souhaite par ailleurs se profiler en tant qu'acteur dans la reconstruction, p. ex. dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité. A cet effet, l'OTAN s'emploie à générer des moyens civils aussi en faveur d'engagement de crise en cours et futurs (p. ex. ISAF). Ainsi, le programme COMPASS (*Comprehensive Approach Specialist Support Program*) vient d'être ouvert aux partenaires. Ce programme vise l'engagement de compétences et de moyens civils et la mise sur pied d'une banque de données avec des experts civils pouvant être mis à contribution à court, moyen et long terme dans le cadre d'opérations menées par l'OTAN. Le spectre des compétences s'étend de compétences culturelles à l'aide humanitaire en passant par l'agriculture, l'environnement, l'économie, la santé et la réforme du secteur de sécurité.

Cette réorientation appelle aussi une réévaluation de l'engagement suisse dans la planification en cas d'urgence. Cette mesure arrive à un moment où la gestion des catastrophes au niveau national (Etat-major de la Confédération, ABCN, gestion des ressources, etc.) prend forme. Le CEPC demeure un forum important au plan international pour la planification civile en cas d'urgence, dont l'échange d'information peut également être utile au niveau national. Tout pays aux prises avec une catastrophe se heurte aux limites de ses propres capacités et doit pouvoir solliciter l'aide internationale (comme l'a d'ailleurs relevé le délégué américain lors de la dernière assemblée plénière du CEPC), ce qui nécessite une préparation ad hoc. Et c'est là que résident la force et le bien-fondé du forum.

Le recours à l'aide de pays voisins ou à l'aide internationale présuppose un cadre juridique ainsi que la création de bases institutionnelles et constitutionnelles. Le *Memorandum of Understanding on the Facilitation of Vital Cross Border Transport* élaboré sous l'égide du CEPS représente un tel instrument. Même s'il n'a pas force de loi, cet accord facilite l'aide civile transfrontalière en cas de catastrophe, y inclus celle d'acteurs humanitaires, en rapport avec le passage de la frontière, l'entrée, l'engagement et le transit.

En 2011, l'OFAE a représenté la Suisse dans les groupes et sous-groupes suivants du CEPC : *Public Health, Food and Water Group, Inland Surface Transport* et *Civil Aviation Subgroups*, ainsi que *Industrial Resources and Communications Service Group*.

Le *Food and Agriculture Planning Committee* et le *Joint Medical Committee* ont fusionné pour former le groupe *Public Health, Food and Water*, en charge du domaine alimentation/approvisionnement. Ce groupe s'occupera des effets du changement climatique sur l'approvisionnement en aliments et en eau et assurera l'échange d'information.

La protection des infrastructures critiques dans le domaine de l'énergie demeure d'actualité. Un séminaire organisé à Estoril en 2011, consacré à la gestion de la prévention, de la protection et de la continuité, ainsi qu'à la sécurité de l'information, a permis d'approfondir et d'élargir les connaissances.

### 3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises

La complexité croissante des crises internationales nécessite une approche globale. Dans cet ordre d'idées, l'OTAN a poursuivi ses efforts pour renforcer sa coopération avec les autres partenaires, les organisations internationales et les autorités locales.

Pour améliorer ses propres aptitudes et compétences, la Suisse prend également part à des exercices de gestion des crises intégrant les aspects civils et militaires – la dernière fois, en mars 2010, à l'exercice multinational de gestion des crises de l'OTAN. Il n'y a pas eu d'exercice pendant l'année du présent rapport.

### 3.1.6 Autres activités civiles

Le DFAE et le DDPS ont apporté leur soutien à différentes rencontres de spécialistes sur des thèmes relevant de la politique de sécurité, p. ex. le neuvième *International Security Forum* (ISF), qui s'est déroulé à la fin mai à Zurich sous la conduite du *Centre for Security Studies* de l'EPFZ, et la neuvième édition de la *Global Strategic Review* de l'Institut international d'études stratégiques (IISS) à Genève.

En 2011, le DFAE a soutenu un séminaire du CPEA à Genève, organisé conjointement par la Suisse, le *Weapons of Mass Destruction Centre* de l'OTAN, le DCAF et le GCSP, sur le rôle des parlements dans la limitation de l'armement, le désarmement et la non-prolifération d'armes de destruction massive. Les résultats de ce séminaire, auquel ont participé 70 personnes, pour la moitié des parlementaires, ont fait l'objet d'une publication.

Vu les défis globaux générés par le terrorisme, vu aussi les effets des activités terroristes dans le Sahara et en Afrique de l'Ouest, le DFAE a soutenu conjointement avec le SECO et la ville de Genève une filière de formation sur la lutte contre le financement d'activités terroristes.

A l'heure des défis que représente la sécurité des réseaux informatiques (cyber-menace), l'OTAN a engagé un dialogue avec quelques Etats partenaires (Australie, Autriche, Finlande, Irlande, Nouvelle-Zélande, Suède et Suisse) afin d'examiner le potentiel de coopération dans ce domaine. Le dialogue a permis un premier échange d'informations sur les ambitions et les stratégies nationales des différents pays.

Par ailleurs, la Mission suisse auprès de l'OTAN, à Bruxelles, a organisé cinq séances d'information sur le rôle de la Suisse au sein du CPEA et du PPP. Ces séances étaient destinées à des étudiants universitaires, des conseillers d'Etat cantonaux et des membres des gouvernements cantonaux. On observe une demande croissante pour ce type de séances d'informations.

## 3.2 Coopération dans les domaines militaires

### 3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire

Le Partenariat pour la paix est la plate-forme centrale pour les parties de l'armée qui sont appelées à travailler ensemble à l'échelon international et doivent donc être en mesure de le faire (p. ex. Forces aériennes, Swissint). Les normes internationales en matière d'interopérabilité des forces armées sont définies *de facto* par l'OTAN. Il est dans l'intérêt de la Suisse que son armée profite de l'échange de connaissances et d'expériences avec l'OTAN, ses membres et les autres Etats du Partenariat, dans l'optique de son propre développement. Mentionnons à ce propos le processus de planification et de vérification (*Planning and Review Process, PARP*) mené avec l'OTAN en 2011. Des objectifs de coopération ont été définis lors d'entretiens entre l'OTAN et le DDPS, adaptés à la politique de sécurité de la Suisse et au processus de réforme de l'armée.

Ces dernières années, des militaires et des représentants de l'administration ont pris part aux quelque 160 activités du PPP organisées chaque année (séminaires, cours et exercices).

En avril, les forces armées suédoises ont organisé l'exercice annuel *Combined Joint Staff Exercise* à Enköping, auquel la Suisse, représentée par des officiers supérieurs, participe régulièrement. L'exercice donne à des officiers supérieurs d'origine internationale l'occasion de s'entraîner dans le cadre-type d'une opération de maintien de la paix interarmées. Pendant l'année sous revue, 19 officiers suisses ont pris part à cet important exercice dans le cadre du Partenariat. La Suisse a également pris part à VIKING 11, un exercice multilatéral qui entraîne des militaires et des civils dans le cadre d'un engagement de promotion de la paix. 17 officiers suisses y ont participé en 2011.

Comme chaque année, l'armée suisse a accueilli plusieurs conférences et séminaires. Par exemple la *Military Cooperation Conference*, tenue en mars à Lucerne, lors de laquelle les participants ont convenu des éléments de la coopération entre les Partenaires et le quartier général militaire de l'OTAN pour les opérations (*Allied Command Operations, ACO*). La conférence a réuni quelque 130 participants étrangers en Suisse. Mentionnons encore quelques rencontres d'experts en Suisse.

Concernant l'instruction des cadres, l'armée suisse participe activement à la rencontre annuelle des commandants des centres d'instruction du PPP organisée en 2011 par le GCSP. A la fois forum et réseau, cette rencontre permet d'échanger des informations et de partager des expériences dans le domaine de l'instruction. En 2011, le Centre de compétences pour la promotion de la paix de l'armée suisse Swissint, à Stans, a été certifié en tant que deuxième centre d'entraînement et d'instruction PPP officiel de Suisse après le GCSP.

Comme autre moyen de favoriser la coopération militaire et le partage de connaissances et d'expériences, l'armée suisse a détaché temporairement trois représentants auprès des quartiers généraux ou institutions de l'OTAN : un officier auprès du quartier général *International Military Staff (IMS)*, à Bruxelles, un autre auprès du quartier général de stratégie militaire *Allied Command Operations*, à Mons (Belgique), et un sous-officier supérieur auprès de l'école de l'OTAN, à Oberammergau (Allemagne). De plus, deux officiers de liaison suisses étaient engagés, l'un au quartier général de Mons (Belgique) et l'autre au quartier général *Allied Command Transformation*, à Norfolk (Etats-Unis). L'officier de liaison en mission à Mons a été remplacé en automne 2011 et celui en poste à Norfolk rappelé en été 2011.

### 3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques

Des systèmes de conduite qui intègrent tous les aspects des engagements, y compris la coopération avec les organes civils, revêtent une grande importance pour l'armée. L'harmonisation de normes techniques civiles et militaires favorise la collaboration entre partenaires et rend inutile une « helvétisation » coûteuse des systèmes.

La Suisse est représentée au sein de plusieurs groupes de travail qui traitent de questions relatives à l'interopérabilité technique des systèmes de conduite et des techniques de transmission. Huit personnes venues de Suisse ont participé à l'atelier technique de trois semaines *Combined Endeavor*, organisé sous la conduite des forces armées américaines en Europe. Cet atelier, auquel près de mille participants de 38 nations ont pris part, visait à tester les prescriptions nationales en matière d'interopérabilité avec les Etats membres du Partenariat et à comprendre l'évolution des autres forces armées dans ce domaine.

Les Forces aériennes suisses collaborent avec le Comité OTAN de défense aérienne et le Comité OTAN de gestion de la circulation aérienne. Cette collaboration permet, en premier lieu, de partager des expériences avec d'autres Etats et d'améliorer l'interopérabilité des forces et la standardisation des processus. Le Comité de gestion de la circulation aérienne est responsable de la coordination entre les mouvements aériens, tant civils que militaires. Les Forces aériennes suisses ont pris part à diverses séances

consacrées principalement à l'échange d'informations et de données en Europe et à la lutte contre le terrorisme aérien. Le Comité OTAN de défense aérienne conseille le Conseil de l'Atlantique Nord dans toutes les questions relatives à la défense aérienne, y compris la coopération avec les Etats membres du Partenariat. La participation au Comité de défense aérienne permet à la Suisse de partager avec d'autres pays ses expériences dans la conduite de formations aériennes et dans la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien.

Un représentant d'armasuisse est présent à la Mission suisse auprès de l'OTAN, à Bruxelles. D'autres représentants d'armasuisse siègent dans des comités techniques de l'OTAN dans le cadre de projets nationaux concernant l'armement. En outre, armasuisse entretient des rapports avec l'Agence d'entretien et d'approvisionnement de l'OTAN (*Nato Maintenance and Supply Agency*), au Luxembourg. De surcroît, le domaine de compétence Science et Technologie (Sci+T) d'armasuisse est représenté dans des groupes de travail de la *Research and Technology Organisation*. Les connaissances acquises dans ces organes sont utiles pour la recherche dans le domaine de la sécurité. Avec le soutien d'armasuisse, l'industrie suisse a participé à des expositions de matériel organisées par l'OTAN et à la conférence du groupe des conseillers en matière d'industrie de l'OTAN (*Nato Industrial Advisory Group*). En octobre, le suppléant du chef de l'armement a pris part à la conférence annuelle des directeurs nationaux de l'armement.

### 3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux

L'armée suisse a organisé 25 cours d'instruction PPP (voir tableau 5.1).

Les cours ont porté principalement sur l'instruction alpine, la formation à la conduite pour sous-officiers supérieurs, le droit international des conflits armés, le droit des opérations militaires, la coopération entre organes civils et organes militaires, le déminage humanitaire et la formation à la communication. Dans la mesure du possible, il s'agit d'instruire des cadres selon le principe *train the trainer*. Hormis les participants de la zone euro-atlantique, des Etats du Dialogue méditerranéen, de l'ICI et de ceux qu'on appelle les Etats de contact<sup>4</sup> ont également pu profiter de l'offre de cours PPP de l'armée suisse.

En collaboration avec le GCSP, la Suisse a organisé, pour la troisième fois déjà, l'*Annual Senior Officers' Security and Law Conference*. Cette conférence met l'accent sur la collaboration coordonnée entre organisations militaires, civiles et humanitaires lors de missions multidimensionnelles.

Dans le domaine des armes légères, de petit calibre et des munitions conventionnelles, la Suisse a mis cette année encore des instructeurs à la disposition de l'école de l'OTAN, à Oberammergau, pour donner des cours sur la gestion et la sécurité des stocks. Mis au point en Suisse, ces cours sont organisés chaque année depuis 2006. Le cours SALW (*Small Arms and Light Weapons*) fournit des bases théoriques et pratiques et s'adresse au personnel technique des centres de vérification des quelque 20 Etats (y compris la Suisse) affiliés au *Multinational Small Arms and Ammunition Group (MSAG)*. Egalement ouvert aux Etats de l'OTAN et aux autres Etats du Partenariat, il s'adresse au personnel ministériel et dispense surtout des connaissances théoriques. Des spécialistes suisses en armes légères ont assisté l'état-major du cours.

Dans le cadre de la coopération militaire régionale, la Suisse a continué de soutenir la reconstruction des structures militaires d'instruction en Europe du Sud-Est.

---

<sup>4</sup> Australie, Corée du Sud, Japon, Nouvelle-Zélande.

## **4. Activités des centres de Genève et du Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPF de Zurich**

### **4.1 Centre de politique de sécurité - Genève**

Le Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP) est une fondation internationale créée en 1995 et certifiée comme centre d'entraînement PPP de la Suisse. Son offre de cours comporte le cours d'instruction de neuf mois sur la politique internationale de sécurité, le cours de trois mois sur la politique européenne de sécurité et le cours de trois mois sur les nouveaux défis de la politique de sécurité. Tous ces cours sont également proposés aux délégués des Etats membres de l'OTAN, du PPP et du Dialogue méditerranéen. Le centre propose par ailleurs plusieurs cours de courte durée, à Genève ou ailleurs, pour répondre à des besoins spécifiques en matière d'instruction.

Le GCSP a été l'un des principaux partenaires de l'initiative du PPP qui vise à promouvoir la transparence et à lutter contre la corruption dans le domaine de la défense. En 2011, quatre cours ont été organisés à ce sujet avec la participation du GCSP (deux à Oberammergau, un à Ankara, un autre à Sarajevo). Le GCSP a en outre pris part à quatre conférences sur la même thématique. Le cours annuel du PPP, organisé par le GCSP à l'intention des officiers généraux (*Annual Senior Officers' Seminar ASOS*), s'est tenu pour la quatrième fois à Genève.

En tant que centre d'entraînement du PPP, le GCSP défend ses intérêts au sein du groupe des centres d'entraînement certifiés du PPP. Dans ce contexte, il soutient le *Peace Operations Training Centre* à Sarajevo, qui a été certifié comme centre d'entraînement national et régional. En partenariat avec la *Naval Postgraduate School* de Monterey (Etats-Unis), le GCSP a organisé, pour la troisième fois en 2011, un cours sur la conduite et la coopération en lien avec les défis mondiaux (*Global Challenges: Leadership and Cooperation in Complex Environments*). Il s'est agi d'une collaboration bilatérale entre deux centres d'entraînement certifiés du PPP. Par ailleurs, le GCSP a été actif dans différents groupes de travail au sein du *PfP Consortium of Defence Academies and Security Studies Institutes* (PfP Consortium).

De plus amples informations sont disponibles sous [www.gcsp.ch](http://www.gcsp.ch).

### **4.2 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève**

En 2010, le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) a publié un manuel sur la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans le secteur de la défense, financé par le fonds d'affectation spéciale PPP correspondant. Ce manuel en langue anglaise a été publié en russe et en ukrainien en 2011 et mis à disposition des Etats de l'ancienne Union soviétique à des fins de formation.

Le plan d'action du Partenariat pour le développement d'institutions de défense démocratiques (PAP-DIB) a été complété par une documentation sur l'intégration de structures civiles dans la gestion du domaine de la défense.

Au niveau opérationnel, le DCAF a continué d'apporter en 2011 son soutien à la réforme de la défense en Ukraine avec une série de projets dans le cadre du PPP. A l'invitation du Ministère de la défense, il a apporté son expertise méthodologique pour la *Strategic Defence Review* (aujourd'hui achevée), soutenu la réforme du service de renseignement avec le programme « Gestion de la sécurité dans l'Etat démocratique » et co-organisé un programme de formation des parlementaires sur le thème de la politisation des forces de sécurité. De même, le recueil de lois sur le secteur de la sécurité a été mis à jour et réédité. La coopération avec l'Académie ukrainienne de la défense s'est poursuivie, comme aussi la gestion conjointe du site Internet, avec des ouvrages en ukrainien et en russe sur le processus de démocratisation (y compris des cours sur le développement des capacités), à disposition d'utilisateurs de tous les pays de l'ex-Union soviétique.

Une documentation sur la gestion interne et coopérative en matière de sécurité a été élaborée en collaboration avec des experts d'Asie centrale. Une série de séminaires sur la gouvernance de la sécurité dans les Etats démocratiques a pu être organisée au Kirghizistan, premier Etat d'Asie centrale à accéder au Conseil de fondation du DCAF. Par ailleurs, le DCAF a co-financé des séminaires sur la réforme du secteur de la sécurité en Moldavie et dans le Caucase, en Azerbaïdjan en collaboration avec l'OSCE et l'*Office for Democratic Institutions and Human Rights* (ODIHR). Il a organisé des séminaires sur la réforme du secteur de la sécurité et sur la bonne gouvernance à l'intention de parlementaires de Bosnie et Herzégovine et du Kosovo.

Le DCAF entretient des contacts professionnels avec les parlements de différents Etats d'Asie centrale (y compris l'Afghanistan). Dans le cadre de ces contacts, il a pu remettre le manuel du DCAF sur le contrôle parlementaire du secteur de la défense et de la sécurité, traduit dans la langue de chaque pays.

Le programme de soutien DCAF-ISSAT (*International Security Sector Advisory Team*) réalisé sur mandat du DDPS a pu être poursuivi (*Security Sector Reform*, programme SSR Sud-Soudan, y compris contrôle en mai/juin 2011, planification du futur programme SSR Burundi). Dans le domaine de l'entraînement, l'ISSAT a soutenu l'introduction d'un cours d'approfondissement SSR et d'un cours *SSR train-the-trainer* au SWISSINT. Il a encore proposé, toujours au SWISSINT, un module SSR pour observateurs militaires de l'ONU, ainsi qu'un cours d'entraînement SSR austro-suisse à Vienne. Répondant au souhait du groupe de travail interdépartemental du SSR, l'ISSAT a réalisé une *Mapping Study* sur le soutien suisse aux programmes de réformes dans les domaines de la sécurité et de la justice. Cette étude devrait être présentée au printemps 2012.

Dans le cadre du *PfP Consortium of Defence Academies and Security Studies Institutes* (*PfP Consortium*), le DCAF dirige le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité. En 2011, à l'invitation du *Swedish Defence College* et du *PfP Consortium*, le DCAF a organisé un séminaire à Stockholm sur le thème « *Gender and defence transformation – transforming national structures, sustaining international operations* ». Ce séminaire a permis principalement d'échanger des expériences par rapport à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU « Femmes, paix et sécurité » dans ses opérations de maintien de la paix, et par rapport aux interactions entre la recherche, la planification et l'exécution d'opérations sur le terrain. L'OTAN a demandé au DCAF à plusieurs reprises de soutenir la mise en œuvre de la résolution 1325 pour la planification opérationnelle et les effets de la résolution en termes d'entraînement et d'instruction. Par ailleurs, le *Committee on Gender Perspectives* (NCGP) de l'OTAN a sollicité l'aide du DCAF pour planifier et organiser des modules à l'occasion de la conférence annuelle du NCGP. À la demande de l'OTAN et sur son mandat, le DCAF a également intégré la perspective genre dans le curriculum de référence « *Professional Military Education* ». Sur mandat du DDPS, le DCAF a encore organisé une rencontre du comité de pilotage du *PfP Consortium*, à Genève, rencontre qui a servi à convenir de l'orientation générale, du budget, de nouvelles initiatives, du thème et de la planification des groupes de travail pendant l'année sous revue.

De plus amples informations sont disponibles sous [www.dcaf.ch](http://www.dcaf.ch).

### **L'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le DCAF et la Suisse**

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) est une organisation interparlementaire actuellement composée de législateurs des 28 Etats membres de l'OTAN et de 14 pays associés, dont la Suisse. L'AP-OTAN et l'OTAN sont entièrement indépendantes l'une de l'autre sur les plans juridique, financier et administratif. L'Assemblée, constituée principalement de cinq commissions, a une fonction exclusivement consultative, mais elle a développé ces dernières années des relations de travail étroites avec l'Alliance au niveau parlementaire.

L'AP-OTAN collabore avec le DCAF dans le cadre de l'un de ses nouveaux objectifs : mise en place des mécanismes, des pratiques et des compétences parlementaires indispensables à l'exercice d'un véritable contrôle démocratique des forces armées. En 2011, une série de séminaires sur les différents aspects des relations entre le domaine civil et le domaine militaire a été organisée avec des représentants parlementaires d'Etats de l'ancienne Union soviétique et des Balkans. Le manuel commun sur le contrôle du secteur de la sécurité a été nouvellement édité en anglais, ukrainien et russe.

La Suisse est membre associé de l'AP-OTAN depuis 1999. A ce titre, la délégation suisse qui se compose de deux conseillers nationaux et de deux conseillers aux Etats (en règle générale le président et le vice-président de la Commission de la politique de sécurité de chacun des deux Conseils) peut prendre part à pratiquement tous les travaux des commissions et séminaires, ainsi qu'au Dialogue méditerranéen et aux sessions plénières (sans droit de vote et d'éligibilité).

### **4.3 Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPFZ**

L'*International Relations and Security Network (ISN)*, réseau administré par le Centre de recherche sur la politique de sécurité de l'EPFZ (*Center for Security Studies CSS*), a fourni en 2011 également une série de contributions en faveur des pays du CPEA/PPP.

Le logiciel d'édition en ligne développé à l'ISN en tant qu'élément du système d'enseignement « open source » ILIAS, a été doté d'importantes fonctions supplémentaires. Ce logiciel permet aux organisations des pays PPP de produire et d'échanger des modules de formation en ligne dans les Etats du CPEA/PPP. En complément à l'éditeur, une version mise au propre de la solution en ligne a été conçue pour produire des vidéos animées à partir d'images individuelles, d'une bande son et de divers effets visuels. L'instrument complémentaire permet d'exporter des vidéos en différents formats pour l'utilisation dans des modules d'apprentissage en ligne, des sites Internet ou des smartphones. Les deux outils ont fait l'objet de plusieurs séminaires du groupe de travail sur l'*Advanced Distributed Learning Working Group (ADL-WG)* du *PfP Consortium*, qui les emploie dans des projets concrets. En 2011, quelques organisations ont opté pour le système ILIAS établi dans l'OTAN, p. ex. l'Académie nationale de la défense de Géorgie. La plateforme didactique du PPP, gérée par l'ISN, a été fortement sollicitée, avec quelque 42'000 utilisateurs enregistrés. Les cours qui y sont proposés ont été utilisés entre autre par les centres d'entraînement du PPP, les centres de Genève, des armées nationales et l'école suisse des sous-officiers de carrière dans le contexte de cours PPP. L'ISN a complété l'offre de formation avec le cours « *European Security and Defense Policy* ».

Avec son engagement dans l'*Advanced Distributed Learning Working Group*, l'ISN a contribué une nouvelle fois au *PfP Consortium*, pour la Suisse. Grâce à ses activités d'enseignement en ligne et à l'échange technique avec des organisations partenaires, l'ISN justifie d'un grand savoir-faire en ce qui concerne l'emploi de technologies modernes dans l'instruction militaire et dans le domaine de la politique de sécurité. L'ISN a participé, en 2011 également, à plusieurs activités de formation en faveur du *PfP Consortium* et du quartier général compétent pour la Transformation de l'OTAN (*Allied Command Transformation, ACT*). Se fondant sur son expérience, l'ISN a lancé un projet de

recherche d'envergure sur les nouvelles technologies d'apprentissage en ligne, dont les résultats seront publiés fin 2012.

La bibliothèque numérique en ligne de l'ISN, actuellement la plus grande collection au monde de données librement accessibles dans le domaine des relations internationales, a étendu son catalogue qui inclut à ce jour environ 43'500 publications. La bibliothèque comprend des livres plein texte, des documents de travail, des rapports gouvernementaux, des articles de presse et des synthèses politiques de quelque 180 institutions partenaires. Cette vaste documentation est également à disposition des Etats de l'OTAN et des Partenaires.

A la mi-novembre, l'ISN a donné le coup d'envoi à la réorganisation des contenus de la bibliothèque en ligne avec le lancement d'un *Editorial Plan*. Le premier *Editorial Plan* analyse l'ampleur, la portée et la complexité des changements structurels dans le système politique international. Les contenus actuels ont été diversifiés et complétés avec des contenus multimédias et autres formats. En collaboration avec des experts et partenaires internationaux, l'ISN a publié près de 450 analyses de fond et entrevues, aussi sous la forme de fichiers de diffusion *podcast*. Enfin, l'ISN a géré deux *communities* sur des thèmes relatifs à la politique de sécurité, lancés en 2010.

Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin, le CSS a accueilli l'*International Security Forum (ISF) 2011* » dans le cadre du programme suisse PPP. Consacré à la thématique « *Regional and Global Security: Meeting Tomorrow's Challenges Today* », le forum a réuni environ 450 experts internationaux des domaines administratif, politique, économique, scientifique, militaire et des médias à la maison des congrès de Zurich. L'ISF 2011 a été organisé en concertation avec le DDPS et avec la collaboration du DFAE et des instituts partenaires de Genève (GCSP, DCAF, GICHD, IHEID).

De plus amples informations sont disponibles sous [www.isn.ethz.ch](http://www.isn.ethz.ch).



## 5. Annexe

### 5.1 Cours d'instruction du PPP en Suisse

Cours	Organisation / réalisation	Participants / nations
<p>PPP/UN-CMCoord Special Course for OCHA Humanitarian Affairs Officers (HAO)</p> <p>Le cours s'adressait principalement aux <i>Humanitarian Affairs Officers</i> de l'UN OCHA en mission en Afrique. Il visait à informer dans le domaine de la coordination civile-militaire et à relever l'effectif de base de <i>CMCoord Officers</i> dans les divers bureaux UN OCHA sur place.</p>	DDPS/UN OCHA	17/16
<p>PPP/2nd UN-CMCoord Training of Trainers Course (ToT)</p> <p>Le but du UN-CMCoord ToT Course, organisé pour la 2<sup>e</sup> fois seulement au niveau mondial, était de former de nouveaux modérateurs (Facilitators) et directeurs de cours (Course Directors), qui seront à l'avenir chargés d'organiser des cours UN-CMCoord d'après le nouveau concept à 3 phases.</p>	DDPS/UN OCHA	14/4
<p>CWMC – « Combined Winter Mountain Course » Basic and Advanced</p> <p>Cours alpin d'hiver de 17 jours combinant le cours de base (WMC – « Winter Mountain Course ») et le cours service d'avalanche (AVC – « Avalanche Course ») donnés auparavant.</p>	DDPS	Basic 12/3 Adv. 6/3
<p>CSMC – « Combined Summer Mountain Course »</p> <p>Cours alpin d'été de 17 jours, combinant le cours de base (SMC – « Summer Mountain Training Course ») et le cours de recherche et de sauvetage (MSRC – « Mountain Search and Rescue Course ») donnés auparavant.</p>	DDPS	22/10
<p>COMCA BC – « Media and Communications Training - Basic Course »</p> <p>Cours de base destiné aux officiers et collaborateurs civils pressentis pour travailler comme <i>Public Affairs/Press and Information Officer</i>. Ils y apprennent à planifier, organiser et évaluer correctement des séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles, telles qu'elles se produisent lors d'opérations de soutien à la paix ou lors d'engagements d'aide en cas de catastrophe.</p>	DDPS	12/12
<p>COMCA AC – « Media and Communications Training - - Advanced Course »</p> <p>Cours avancé destiné aux officiers et collaborateurs civils déjà engagés comme <i>Public Affairs/Press and Information Officer</i> et pressentis pour occuper une fonction supérieure. Ils y apprennent à conseiller et guider les commandants dans la planification, l'organisation et l'évaluation de séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles, telles qu'elles se produisent lors d'opérations de promotion de la paix ou lors d'engagements d'aide en cas de catastrophe.</p>	DDPS	16/10
<p>PSOBC Of – « Peace Support Operations Basic Course for Junior Officers »</p> <p>Cours visant à transmettre aux participants les connaissances de base sur les organisations internationales et les préparer à l'engagement au sein d'une petite équipe multinationale. Entièrement remanié, le cours a été organisé au printemps 2011 uniquement avec des participants suisses, à titre de ballon d'essai pour les cours de 2012.</p>	DDPS	30/1

Cours	Organisation / réalisation	Participants / nations
<p>NCO Intern LS – « Non-Commissioned Officers Intermediate Leadership Course » (2 cours)</p> <p>Cours avancé pour sous-officiers supérieurs. Les participants apprennent à prendre les commandes à l'échelon de l'unité multinationale, à épauler leur supérieur, à conseiller et promouvoir l'éthique dans le cadre militaire. Ils améliorent leurs propres capacités de conduite et de communication</p>	DDPS	24/12 (janv) 27/15 (juill)
<p>NCO Adv LS – « Non-Commissioned Officers Advanced Leadership Course » (2 cours)</p> <p>Cours avancé pour sous-officiers supérieurs. Les participants apprennent à prendre les commandes, à épauler leur commandant à l'échelon de la brigade multinationale, à mettre en place et à gérer un système de conseil dans un contexte international, à améliorer leurs propres capacités de communication et à promouvoir l'éthique dans le cadre militaire. Le cours se concentre sur la fonction de bras droit du commandant.</p>	DDPS	26/17 avr 29/15 (sept)
<p>IMSMA Advanced – « Introduction to the Information Management System for Mine Action »</p> <p>Les participants approfondissent leur savoir en matière de banques de données nationales ou régionales sur le problème des mines et de l'élimination des moyens de combat. Ils apprennent à analyser et interpréter les situations et à utiliser le GIS (<i>Geographic Information System</i>).</p>	DDPS, GICHD	17/15
<p>EMAP « Evaluation on Mine Action Projects »</p> <p>Le but du cours est de former les participants (collaborateurs d'autorités nationales de déminage, officiers ONU et responsables d'Etats donateurs ; représentants des départements de la défense et des affaires étrangères) dans le domaine de l'évaluation, afin de les habiliter à faire eux-mêmes des évaluations. Au terme du cours, les participants sont capables d'évaluer des propositions de projets sous leur propre régie</p>	DDPS/GICHD	23/16
<p>HUMAM « Humanitarian Mine Action and the Military »</p> <p>Cours d'introduction sur le déminage humanitaire (« five pillars of mine action ») destiné aux officiers, sous-officiers et collaborateurs civils dans les départements de la défense, en charge des actions de déminage humanitaire ou pressentis pour une mission Peace Keeping</p>	DDPS/GICHD	15/11
<p>SUNMOC – « Training Course for Military Observers for UN and OSCE Missions »</p> <p>Cours d'introduction pour futurs observateurs dans le cadre des engagements de l'ONU. Les participants apprennent à accomplir leur tâche d'observateur et à traiter des problèmes de sécurité. Outre la connaissance des structures internationales, les aspects importants sont l'aptitude personnelle à communiquer et les relations avec les médias</p>	DDPS	30/8
<p>MILMED « Course on International Law of Armed Conflict for Medical Officers and Young Military Doctors », « Law of Armed Conflict »</p> <p>Cours sur les principes du droit international des gens en temps de guerre à l'attention des médecins et du personnel médical, et qui met l'accent sur leur responsabilité particulière. Des problèmes et défis actuels dans ce domaine sont analysés et des solutions cherchées. L'objectif est de motiver les participants à promouvoir l'enseignement du droit international des conflits armés dans leur pays.</p>	DDPS	33/18

<b>Cours</b>	<b>Organisation / réalisation</b>	<b>Participants / nations</b>
<p><b>ETC 15 – « Training Course in European Security Policy »</b>  L'ETC est un cours annuel de trois mois consacré aux questions de sécurité euro-atlantique. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats</p>	GCSP	24/19
<p><b>ITC 25 – « International Course in Security Policy »</b>  L'ITC est un cours annuel de neuf mois environ consacré aux questions de sécurité régionale et mondiale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats</p>	GCSP	28/26
<p><b>NISC 12 – « New Issues in Security Course »</b>  Le NISC est un cours annuel de trois mois consacré aux défis actuels et futurs de la sécurité globale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats</p>	GCSP	26/22 + 3 IOs
<p><b>Annual Senior Officers' Security and Law Conference, Genève</b>  Conférence annuelle de trois jours pour officiers généraux et spécialistes du droit, consacrée à des questions en lien avec l'approche globale de missions multidimensionnelles</p>	GCSP	28/10 + 3 IOs
<p><b>Annual Senior Officers' Seminar (ASOS), Genève</b>  Séminaire annuel de trois jours pour officiers généraux et cadres supérieurs des ministères de la défense</p>	GCSP	23/17
<p><b>Defence Attaché Orientation Modules</b>  Séminaire annuel de 4-8 jours pour représentants des ministères de la défense engagés dans un environnement multilatéral. Le cours est proposé dans le cadre du PPP et endehors de la Suisse et il est également ouvert aux participants d'autres Etats</p>	GCSP	104/38
<p><b>2<sup>nd</sup> Rule of Law and Good Governance Training Course for Afghan Officials, Baku</b>  Cours pour des fonctionnaires afghans des ministères des affaires étrangères, de la justice et de l'intérieur, de l'Afghanistan Independent Human Rights Commission, du Ministère public et d'autres unités administratives nationales ou régionales. Le cours a été financé par l'ADA (Académie Diplomatique d'Azerbaïdjan, Baku), la Norvège, la Finlande et la Suisse). Le GCSP a contribué dans le domaine du contenu des cours et de l'organisation</p>	GCSP/ADA	19/1
<p><b>Senior Afghan Leadership Workshop, Genève</b>  Séminaire réservé à des fonctionnaires et officiers afghans sélectionnés de haut rang, pour leur donner l'occasion d'échanger avec des praticiens chevronnés, connaissant parfaitement les problèmes de transition au Maghreb, dans les Balkans, dans le Sud du Caucase, en Amérique latine et en Afrique. Le séminaire a été financé par la Suisse, la Norvège et la Finlande</p>	GCSP	12/1

## 5.2 Autres manifestations

Manifestation	Organisation / réalisation	Participants / nations
Cours de formation sur la surveillance parlementaire du secteur de la sécurité pour les membres et le personnel des différentes commissions du Parlement du Kosovo, Genève/Berne	EDA, DCAF	17/1
Cours de formation pour les membres des commissions de la politique de sécurité de l'assemblée parlementaire de Bosnie et Herzégovine, Genève/Berne	EDA, DCAF	12/1
Conférence « International Security Forum (ISF) 2011 », Zurich	CSS/ISN	450/50
Cooperative Development Team Training, Crète (Grèce) Participation à un entraînement de trois jours pour les nouvelles équipes de production ADL. Utilisation du logiciel d'édition ILIAS SCORM et coaching d'ateliers.	ISN, OTAN, ACT	48/12
IISS Global Security Review, Genève Série de manifestations sur des thèmes relatifs à la politique de sécurité : non-prolifération et désarmement nucléaire, sécurité de l'énergie, menaces cybernétiques ou Afghanistan.	DFAE, DDPS, IISS	
Ateliers ADL-WG, Conférence et «National ADL Day», Tiflis (Géorgie) Organisation et direction d'un atelier d'une journée, de la conférence de deux jours et d'une manifestation spéciale d'une demi-journée	ISN, Consortium PPP	40/16
Participation d'experts du GCSP à quatre cours de formation sur le PAP-DIB à Sarajevo, Ankara et Oberammergau « Nato/PfP Defence Leadership in Building Integrity Foundation Course »	GCSP	105/18
13th Annual Middle East and North Africa Training Course on international security: New issues, Genève/Berne	DFAE, GCSP	25/17
« Critical Infrastructure Governance in the Western Balkans' Countries », Budapest (Hongrie)	DFAE, International Centre for Democratic Transition	50/15
Table ronde sur le contrôle démocratique du secteur de la sécurité dans les Etats du partenariat oriental, Varsovie	DFAE, Polish Institute of International Affairs	49/13
Atelier PPP sur le rôle des parlements dans le contrôle des armes, le désarmement et la non-prolifération de WMD, Genève, 30 mars – 1 <sup>er</sup> avril 2011	DFAE, DCAF, GCSP, Nato Weapons of Mass Destruction Centre	70
Cours technique SALW, Thoun Le cours s'adresse au personnel actif au niveau opérationnel dans les centres de vérification des Etats participant au <i>Multinational Small Arms and Ammunition Group (MSAG)</i> . Il dispense des connaissances théoriques dans le cadre d'un exercice d'analyse en rapport avec la gestion et la sécurité des stocks d'armes légères, d'armes de petit calibre et de munitions conventionnelles.	DDPS	18/9

### 5.3 Finances

<b>Activités DDPS</b>	<b>Montant (en CHF)</b>	<b>Activités DFAE</b>	<b>Montant (en CHF)</b>
Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	941'809	Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	189'430
Participation de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	568'220	Participation de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	4'078
Projets de coopération (fonds d'aff. spéc. PPP, instruction)	1'754'077	Projets de coopération (fonds d'aff. spéc. PPP, instruction)	265'000
Délégations (mission près l'OTAN à Bruxelles et militaires de carrière en poste à l'OTAN)	229'071	Publications	
<b>Dépenses DDPS</b>	<b>3'493'177</b>	<b>Dépenses DFAE</b>	<b>458'508</b>
<b>Dépenses totales 2011</b>			<b>3'951'685</b>

## 5.4 Abréviations

<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>
ADL-WG	Advanced Distance Learning Working Group
AP-OTAN	Assemblée parlementaire de l'OTAN
CEPC	Civil Emergency Planning Committee
CPEA	Conseil de Partenariat euro-atlantique
CSS	Centre de recherche sur la politique de sécurité
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève
DDC	Direction du développement et de la coopération
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
GCSP	Centre de politique de sécurité, Genève
GICHD	Centre international de déminage humanitaire, Genève
HEID	Institut des hautes études internationales et du développement
IISS	Institut international pour les études stratégiques
ISAF	International Security Assistance Force
ISF	International Security Forum
ISN	International Relations and Security Network
ISSAT	International Security Sector Advisory Team
KFOR	Kosovo Force
NCGP	Nato Committee on Gender Perspectives
NCO	Non-commissioned officer
OFAE	Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAP-DIB	Partnership Action Plan on Defence Institution Building
PARP	Planning and Review Process
PPP	Partenariat pour la paix
SALW	Small arms and light weapons (armes légères et de petit calibre)
SSR	Security Sector Reform

## 5.5 Liens

Partenariat pour la paix (PPP), site suisse	<a href="http://www.pfp.admin.ch">www.pfp.admin.ch</a>
Centre de recherche sur la politique de sécurité, EPF Zurich	<a href="http://www.css.ethz.ch">www.css.ethz.ch</a>
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, Genève	<a href="http://www.dcaf.ch">www.dcaf.ch</a>
Centre de politique de sécurité, Genève	<a href="http://www.gcsp.ch">www.gcsp.ch</a>
Mission suisse auprès de l'OTAN	<a href="http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intorg/pfp.html">www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intorg/pfp.html</a>